

# Afis

Association française pour  
l'information scientifique  
4 rue des Arènes, 75005 Paris

## Conseil d'administration de l'AFIS

Présidente : **Anne Perrin**.  
Vice-président : Louis-Marie Houdebine.  
Samuel Barbaud, Sébastien Colmerauer (Secrétaire administratif), Marcel Kuntz, Hervé Le Bars, Roger Lepeix (secrétaire général), Michel Naud, Alain Pintureau, Bruno Przetakiewicz, Gérard Plantiveau, Igor Ziegler (trésorier).

## Comité de rédaction de SPS

Jean-Paul Krivine (rédacteur en chef), Brigitte Axelrad, Pierre Blavin, Martin Brunschwig, Stéphanie Krafft, Hervé Le Bars, Philippe Le Vigouroux, Kévin Moris, Sébastien Point, Jérôme Quirant.

## Maintenons le contact !

Directrice de la publication : Anne Perrin  
Rédacteur en chef : Roger Lepeix :  
roger.lepeix@club-internet.fr  
Impression: Bialec, Nancy. Numéro ISSN:  
2417-0844

## Où en êtes-vous de votre cotisation ?

Regardez la bande adresse sur votre enveloppe. Un numéro figure à côté de votre nom.

Si c'est « 2015 » vous avez payé votre cotisation pour l'année 2015.

Si c'est « 2014 » ou « 2013 », vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2015, voire 2014 (sauf erreur toujours possible, ou paiement très récent). Il vous est suggéré de le faire rapidement.

Rappelons que la cotisation annuelle AFIS (21 euros) est déductible des impôts (à 66 %, donc 14 euros), et peut aussi générer un avoir du même montant pour ceux qui n'en paient pas. La prise en compte fonctionne par année civile.

Note : certains adhérents nous ont fait remarquer que sur la bande adresse du MLC n° 5 il n'y avait pas d'année indiquée. C'est en effet une erreur de l'imprimerie qui avait fait disparaître cette mention.

# Maintenons le contact !

Le bulletin des adhérents de l'Afis. **Numéro 6**, Juillet 2015

Chers adhérents,

L'Assemblée Générale de l'AFIS s'est déroulée comme prévu le 30 mai dernier à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm à Paris. Chaque participant a reçu un badge à son nom à l'accueil, détail qui a son importance puisque c'est un moyen efficace pour tisser des liens lors des moments de discussions. Durant la matinée, les rapports des commissions ont permis de faire le point sur les activités de l'année écoulée, et d'en parler ensemble. Tous les points à l'ordre du jour ont pu être traités. Notre secrétaire général préféré Roger, a tout noté ! Vous trouverez le compte-rendu dans ce bulletin.



L'attention pour maintenir l'équilibre des finances doit rester soutenue mais globalement l'AFIS se porte bien, même si nous aimerions bien sûr toujours faire plus et mieux. Les priorités à la rentrée seront la modernisation du site internet et le choix du titre de la revue. Comme annoncé dans le bulletin précédent, les modifications de nos statuts ont été discutées et validées. Le texte final sera entériné lors d'une AG extraordinaire en septembre.

Grand succès l'après-midi pour la traditionnelle conférence ouverte à tous, avec environ 130 personnes – selon les organisateurs ! – l'amphi était pratiquement plein. Brigitte Axelrad nous a présenté l'état des connaissances sur la mémoire des événements traumatiques et les faux souvenirs. Nous avons pu voir des expériences d'implantation de faux souvenirs et des vidéos montrant comment, par suggestion, des thérapeutes induisent des faux souvenirs chez leurs patients. Etonnant de constater la fragilité de notre mémoire et les effets dévastateurs que cela peut entraîner quand des personnes se retrouvent progressivement isolées, en rupture familiale et finalement sous l'emprise d'un thérapeute dit « de la mémoire retrouvée ». De nombreux échanges ont eu lieu avec la salle, avec des témoignages poignants comme celui d'un père accusé de viol par sa fille suivie par un thérapeute de la mémoire retrouvée, ou encore cette jeune femme victime d'un thérapeute manipulateur à qui elle a intenté un procès.

Outre les membres du conseil d'administration et Raymond Roze des Ordon (membre de la commission de contrôle), je remercie tous les adhérents qui sont venus et les membres de l'AFIS qui ont contribué activement au bon déroulement de cette journée : Franck Ramus pour l'accueil et la logistique sur place, Sébastien Colmerauer, pour son soutien administratif sans faille, Jean-François Chevalier pour son aide et la vente de revues, Jean-Jacques Ingremeau pour les photos, et une mention particulière à Claude Darmon et son fils Rémi, qui se sont occupés du buffet cette année encore, permettant de poursuivre les discussions dans une ambiance très conviviale. Nous remercions aussi l'Ecole normale supérieure de la Rue d'Ulm pour nous avoir prêté une salle.

Il me reste à vous souhaiter de bien terminer l'été, et vous donner rendez-vous à la rentrée. Et bonne lecture !

**Anne Perrin**, présidente de l'AFIS



Quelques photos de l'Assemblée Générale, du déjeuner et de la conférence publique de l'après-midi (Photos : Jean-Jacques Ingremeau).

# Assemblée générale annuelle de l'AFIS 2015

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 Mai 2015 à l'ENS, 45 rue d'Ulm, Paris

L'AFIS a réuni son Assemblée Générale 2015 le matin du 30 Mai dans la très belle salle Dussane de l'Ecole Normale Supérieure. Environ 45 personnes ont assisté à l'AG, dont 40 adhérents. Les rapports ont été présentés, discutés et votés. Les statuts ont été actualisés, le CA renouvelé par tiers, et une discussion s'est tenue sur les perspectives de l'AFIS et le plan de travail qu'elle doit se donner pour l'année qui vient.

L'Assemblée a été présidée par Anne Perrin, Igor Ziegler a organisé les projections et Roger Lepeix a pris les notes pour le compte-rendu. Un buffet a clos de manière conviviale cette matinée. L'après-midi a été consacré à la conférence publique traditionnellement organisée par l'AFIS. Cette année, Brigitte Axelrad a développé le sujet des faux souvenirs induits en thérapie.

*Note* : les présentations faites à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le Forum des adhérents.

## 1. Présentation des rapports moral et d'activités

Anne Perrin, Présidente de l'AFIS, ouvre l'Assemblée Générale à 9 h 30. Elle rappelle que l'AG se déroulera en deux parties : une partie institutionnelle avec présentation des rapports, la question des statuts et les élections, et une discussion sur l'activité souhaitée pour l'AFIS par l'Assemblée Générale pour la période à venir.



- **Rapport moral d'Anne Perrin** sur les actions de l'AFIS depuis l'AG de 2014 (voir encadré) ,



- **Rapport d'activités de Roger Lepeix** sur le fonctionnement de l'association (voir encadré).

**Dans la discussion** les questions suivantes sont abordées :

- Le point sur la contribution de l'AFIS à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme pour dénoncer la présence dans les programmes des Facultés de Médecine de certains enseignements irrationnels, voire sectaires. Un adhérent membre de la Ligue a précisé qu'en l'absence de réponse de la part des Ministres destinataires du courrier, Mmes N. Vallaud-Belkacem et M. Touraine, un rappel sera envoyé (ce qui a été fait depuis l'AG).

- Les discussions et les informations données dans le Forum sont réservées aux adhérents qui sont connectés à Internet. Ainsi, les non-connectés n'ont pas eu accès aux propositions précises concernant les modifications des statuts envisagées.

Réponse : il peut difficilement en être autrement. Certes le Forum est réservé aux adhérents connectés, mais le bulletin MLC est distribué à tous les adhérents par la Poste. Pour la révision des statuts, l'essentiel des propositions de modifications, en renvoyant au Forum les aspects techniques (emplacements exacts, formulations anciennes et nouvelles, etc..) était inclus dans le MLC n° 5 ; les détails seront présentés à l'AG au moment de la discussion sur les statuts.

- Il est confirmé que les communiqués adoptés par le CA sont envoyés aux adhérents mais aussi très largement à la presse, ainsi qu'à toute personne, association ou institution concernée.

- L'hypothèse d'une vente de la revue SPS au siège social est avancée. Il apparaît que les gestionnaires de la Maison des Associations pourraient ne plus y être opposés. A vérifier et mettre en place le cas échéant.

## Votes des rapports.



- Rapport moral : unanimité.
- Rapport d'activité : unanimité.
- Rapport Financier : unanimité.
- Quitus au trésorier : unanimité.
- Budget 2015 : unanimité moins une abstention.
- Cotisation 2016 (sans changement) : unanimité.

## Bilan des actions de l'AFIS

*Courriers* :

- Lettre à Canal plus (émission sur les OGM), avec l'AFBV et l'Académie d'Agriculture.
- Lettre de soutien au maintien du poste de conseiller scientifique pour la Commission Européenne (initiative SLC).
- Courrier de la Ligue des Droits de l'Homme à la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et la Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche (enseignements de pseudo-médecines en faculté de médecine).

*Communiqués* :

- Abus sexuels, « souvenirs retrouvés » et manipulation mentale : la loi peut-elle ignorer la science ?
- Solidarité avec *Charlie Hebdo*.
- Comment la « loi Abeille » va nous rendre malade (à propos de l'interdiction des Wifi dans les crèches).

*Débats publics & conférences* :

- Journées sur le riz doré, conférence-débat (Paris, LM Houdebine, juin 14).
- Fête de la science à Bondy. Conférence "Astrologie, homéopathie, OGM... entre croyances et controverses, ce que peut en dire la science ?" (JP Krivine).
- Conférence Y. Brechet « La course à l'innovation » (Grenoble, janv. 15, partenariat SLC).
- Café science-citoyens sur le Genre (avril 15, Grenoble, P. Sastres)
- France Inter - Emission service public (guérisons inexplicables, mai 15, J. Brissonnet).
- 12<sup>e</sup> colloque de la Fondation écologie d'avenir « Faut-il avoir peur de la science ? » (mai 15, M Kuntz).

*Contribution à l'expertise* :

- SPS «dossier Tabac» envoyé au SCENIHR (Scientific Committee on Emerging and Newly Identified Health Risks (UE))
- Dossier faux souvenirs cités sur UNADFI (Union nationale des Associations de défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes) comme dossier de référence.

*Améliorer la visibilité de l'AFIS et de sa revue* :

- Titre de la revue (ouverture d'une discussion, en particulier sur le forum des adhérents).
- Maquette de la revue (en projet).
- Logo AFIS (en projet).
- Modernisation du site internet : envisager la constitution d'un Groupe de Travail

*Echanges en cours, rencontres* :

- « La chaîne comprendre »

Nouveau : création (en cours) du groupe « VoYS - France » (présentation à cette AG)

# Assemblée générale annuelle de l'AFIS 2015

## Rapport d'activité

1. Les efforts de stabilisation du fonctionnement de l'AFIS ont continué depuis l'Assemblée de 2014, notamment dans les domaines suivants :

- Nous avons désormais un siège social, à la Maison des Associations du 4 rue des Arènes, que nous utilisons comme support technique, en particulier pour les réunions. Le CA s'y réunit, et la Commission de Contrôle y était hier soir.
- Notre Assemblée Générale est maintenant mieux préparée et maîtrisée. Elle a un ordre du jour précis et son compte-rendu est envoyé aux adhérents. Le Conseil d'Administration se réunit régulièrement deux fois par an, en Septembre et en Février.
- Les relations avec les adhérents ont été améliorées, avec la création du Forum et la publication régulière du bulletin « Maintenons le Contact ! » (MLC) qui en est à son 5ème numéro (nouvelle série). MLC a maintenant une existence légale et un numéro ISSN.
- La nature et le rôle des Comités locaux ont été précisés. Il a été clairement défini qu'un groupe d'adhérents de l'AFIS peut se constituer en Comité local ou adopter une autre forme sous réserve d'un accord du Conseil d'Administration, et du fait qu'il s'adresse à tous les adhérents du secteur concerné.

2. Principales nouveautés de cette année :

- La montée en puissance du Comité AFIS 13 Marseille – Provence ; en revanche les comités AFIS Languedoc-Roussillon, Ile de France et Ardèche ne montrent pas d'activité en ce moment.
- La création d'une Commission Informatique, lors de la réunion du CA le 28 Février 2015.
- La mise en service d'un moyen d'envoi massif de mails aux adhérents connectés, qui a commencé il y a peu par le rappel envoyé à tous pour la présente Assemblée Générale. Ceux qui ne l'ont pas reçu doivent vérifier que l'AFIS connaît leur adresse électronique, sinon la transmettre en écrivant à [secretariat@pseudo-sciences.org](mailto:secretariat@pseudo-sciences.org) (sans oublier de mentionner vos coordonnées).
- Enfin, le toilettage des statuts a été étudié et sera proposé au cours de l'AG.

3. Il y a encore du travail à faire, entre autres :

- Une participation accrue des adhérents aux travaux de l'association et de la revue ; un appel aux compétences et aux disponibilités va être lancé en précisant les attendus.
- Une gestion d'archives pérennisée correspondant à notre situation actuelle.
- Un toilettage du Règlement Intérieur, après celui des statuts.
- Un effort pour aider les Comités locaux en difficulté et pour encourager la création de nouveaux.
- Une optimisation de l'organisation de la Commission Informatique.

## 2. Rapports des Commissions Communication et Informatique

Anne Perrin rappelle les objectifs de la Commission Communication, qui incluent la possibilité de mails de masse (maintenant possibles via le logiciel ad hoc Sandiblu). Plusieurs listes de destinataires sont tenues à jour : adhérents, élus, journalistes, institutions, etc...

Le nombre de communiqués sur un an a fait l'objet de discussions. Trois seulement sont parus depuis l'AG 2014. En fait c'est moins simple qu'il n'y paraît, car il faut bien sûr réagir quand l'actualité le nécessite, mais cela impose de trouver les compétences techniques du domaine concerné, faire un projet et le faire circuler rapidement, etc. Il est sans doute possible d'améliorer cette procédure, en particulier en mettant en place et en tenant à jour des listes d'experts des principaux domaines couverts par l'AFIS, ces derniers pouvant être mobilisés plus rapidement.

Une trame type de communiqué pourrait être faite pour faciliter la rédaction dans un style synthétique et percutant.

Jean-Paul Krivine revient sur la création de la Commission Informatique, qui s'occupe du site Internet de l'AFIS ainsi que sur les fichiers pour la mise en ligne. Il y a beaucoup de travail et l'aide d'adhérents bénévoles serait la bienvenue.

## 3. Finances

### Rapport financier et comptes de l'exercice 2014.



Igor Ziegler, trésorier de l'AFIS, présente les comptes de 2014, qui voient un déficit d'environ 11 000 euros dû principalement à une mauvaise vente des deux premiers numéros de SPS de l'année 2014. Ce problème a été surmonté et les comptes 2015 s'annoncent meilleurs. Igor projette et commente différents tableaux : comparaison des recettes et dépenses 2014 avec le budget prévisionnel ; comparaison avec les exercices précédents (depuis 2007) ; répartition des recettes et dépenses de l'exercice entre l'association et la revue.

Sa conclusion est de veiller dans les prochaines années à consolider la situation financière de l'AFIS. Il propose de maintenir la cotisation et les abonnements inchangés pour 2016.

**Budget 2015.** Le trésorier présente ensuite le projet de budget pour 2015, basé sur la comparaison du budget 2014 avec les réalisations, et en tenant compte des éléments nouveaux. Il informe l'AG du remplacement de Pature par un nouveau contrat avec MLP pour le suivi et l'amélioration des ventes en kiosques.



**Commission de Contrôle.** Raymond Roze des Ordon présente le rapport de la Commission de Contrôle, qui s'est réunie le 29 Mai au siège. Il présente les excuses de Jean-Pierre Thomas, l'autre membre de cette Commission, qui ne peut être présent à l'AG. Il revient sur les comptes de la revue, qui sont déficitaires. Si le nombre de pages a bien été respecté, l'augmentation du tirage pour la diffusion par MLP a fait grimper les coûts, pour une vente qui n'a pas toujours suivi. Il suggère de mieux cerner les raisons des méventes de début 2014 et invite les adhérents de l'AFIS à penser aux abonnements quand ils cherchent des idées de cadeaux. Concernant MLC, proposition est faite au CA de voir si les adhérents qui le reçoivent par Internet souhaitent également le recevoir en version papier.

La Commission constate le peu de revenus issus des placements et demande au trésorier si des intérêts supérieurs peuvent être obtenus. Elle remarque également que les abonnements sont toujours pour 5 (ou 10) numéros, alors que nous en publions 4 par an depuis plusieurs années, mais la durée de l'abonnement est calée sur une année et cela inclut le numéro spécial quand il y en a un. Elle soutient la présence au budget de sommes destinées aux colloques et autres initiatives publiques, indispensables pour le développement de l'AFIS. La Commission propose à l'AG de voter le quitus au trésorier.

### Recherchons des volontaires pour :

- développer les activités de promotion de l'AFIS : suivi des cotisations et rédaction des rappels, courriers promotionnels, etc.
- diverses tâches de secrétariat.
- participer au groupe de travail sur le site internet.
- aider le trésorier.

Vous avez un peu de temps, envie de participer activement : contactez-nous vite !

[secretariat@pseudo-sciences.org](mailto:secretariat@pseudo-sciences.org)

## Assemblée générale annuelle de l'AFIS 2015

### 4. SPS



Jean-Paul Krivine, Rédacteur en Chef, revient sur les numéros publiés en 2014 et 2015 :

- Les deux premiers numéros de 2014 (thèmes de couverture « riz doré » et « DDT ») se sont assez mal vendus en kiosques (moins de 2000). Ils ont été distribués aux 1650 abonnés, et environ 250 exemplaires de chacun ont été vendus au numéro. Il est difficile de bien expliquer pourquoi un numéro se vend bien et un autre pas. Le libellé des titres de couverture joue sans doute un rôle clé. Un mauvais titre avec un excellent contenu se vendra probablement moins bien qu'un contenu moins riche avec un titre excellent. Les deux autres numéros de 2014 (Thèmes de couverture « hommes/femmes » et « expertises ») se sont mieux vendus (plus de 2500). Le nombre d'abonnés est maintenant autour de 1700 ; on observe un turnover par numéro d'environ 100 à 150 mais une croissance nette régulière.

Le contenu des numéros continue d'être empirique en fonction des opportunités et des articles reçus, qui se situent pour la plupart dans l'un des deux grands domaines : les débats sociétaux autour de la science et les pseudo-sciences. Les numéros hors-série sont en principe constitués d'articles déjà disponibles pouvant être rassemblés autour d'un grand thème. Ils sont actualisés et complétés par quelques textes originaux. Les numéros hors-série sont destinés aux seuls abonnés. Un numéro hors-série est actuellement en préparation.

Suite à des questions, Jean-Paul est amené à préciser que les abonnements à SPS sont pour 5 numéros, or nous publions actuellement 4 numéros par an ; s'y ajoute pour les abonnés un numéro dit « hors-série ». Si aucun numéro « hors-série » n'est publié, un abonnement de 5 numéros couvrira un an et 3 mois. Les numéros « hors-série » ne sont destinés qu'aux abonnés et ne sont pas envoyés dans les kiosques ; ils permettent un bénéfice car ils font l'objet d'un tirage bien plus faible. Ils peuvent aussi être achetés à l'unité auprès de l'AFIS. Les numéros individuels, sont en vente via MLP (numéro en cours) et sur Internet (anciens numéros). Une formule d'abonnement multiple (3 exemplaires de la revue au lieu d'un) est maintenant proposée, par exemple pour les salles d'attente (médecins, dentistes, etc.). Une première initiative de promotion de la revue a été faite auprès de certaines médiathèques. Cet effort sera poursuivi (cela représente une tâche dont un volontaire peut se charger). Certains adhérents et abonnés sont d'accord avec les positions défendues par l'AFIS dans certains domaines et pas dans d'autres. C'est une situation tout à fait normale. Heureusement, l'accord l'emporte sur le désaccord sur un thème et rend notre lectorat assez fidèle.

### 5. Comités locaux

Deux comités locaux ont présenté leur activité à l'Assemblée Générale :



**Comité AFIS 13 Marseille Provence.** Christophe de la Roche Saint André présente l'activité croissante de ce Comité qui se développe rapidement. Regroupant environ 40 adhérents, il a noué des contacts avec diverses associations amies et a construit un site web. Parmi les actions menées, les plus médiatisées sont l'enquête sur les huiles essentielles et celle sur « Peut-on encore manger des pommes ? », consultables sur le site.

**Comité ANAIS de Nantes et Région.** Gérard Plantiveau informe l'AG du projet d'inviter André Brahic pour une conférence-débat à Nantes à l'occasion de la Fête de la Science.

### 6. Voice of Young Science (VoYS - France, nom à stabiliser):



Théo Mathurin, doctorant à Centrale Lille, présente le groupe VoYS en cours de constitution à l'image du groupe britannique hébergé par l'association Sense about science, proche de l'AFIS dans ses finalités. Il rappelle que l'origine de cette initiative est issue d'échanges avec Anne Perrin, puis avec Jean-Paul Krivine. Des jeunes chercheurs et doctorants ont comme objectif d'être présents dans le débat public, pour faire entendre leur voix, vulgariser la science et argumenter face à ceux qui dénigrent la méthode scientifique, phénomène pouvant être associé à un rejet de la modernité. Le groupe VoYS doit encore être consolidé. Il a déjà noué des contacts avec des universitaires. La nature du lien organique avec l'AFIS est en cours de discussion. Ils vont contacter les Comités locaux de l'AFIS pour se faire connaître dans les Régions. Dans la discussion, quelques remarques sont faites sur l'approche générale (peut-on définir de « bons » et « mauvais » citoyens ?), rappelant que l'AFIS n'a pas vocation à juger de ce qui est bien ou pas bien, bon ou mauvais, mais dénonce quand il y a lieu les dévoiements de la science.

Une discussion a lieu sur les limites des réseaux sociaux informatiques, qui ne remplacent pas la méthode classique avec adhésions et cotisations.

Plusieurs adhérents et responsables de Comités annoncent qu'ils sont prêts à relayer les informations pour faire connaître ce groupe. Il est noté que l'AFIS devrait redonner la définition du mot « science » et rappeler encore le sens de la démarche scientifique.



Renouveler ses abonnement et adhésion en ligne : [www.pseudo-sciences.org/boutique.html](http://www.pseudo-sciences.org/boutique.html)

## Assemblée générale annuelle de l'AFIS 2015

### 7. Autres discussions

L'AFIS doit veiller à maintenir sa transparence. Son site n'a pas été actualisé sur ce point depuis 2010 (mise en ligne des bilans financiers notamment). Ce travail sera entrepris par la Commission Informatique.

Le Forum est réservé aux discussions entre adhérents. Il est vrai que cela limite leur intérêt en les privant des contributions des non-adhérents, mais l'objectif était justement d'ouvrir une possibilité de discussion entre adhérents ; de plus cela pourrait pousser des contributeurs potentiels à adhérer. La vocation du Forum est bien une vocation interne, le site étant l'espace d'expression publique de l'AFIS. Si l'AFIS devait ouvrir un espace public de discussion, ce ne serait pas sur le Forum, mais sur le site. Cette possibilité va être étudiée par le CA.

La perspective d'une conférence climatique à Paris fin 2015 va probablement générer une avalanche d'articles en tous genres, incluant une vague anti-science. La Commission Communication et le CA de rentrée verront si l'AFIS doit s'exprimer sur cette question.

La question est posée d'une veille de l'AFIS sur l'actualité médiatique, avec des réactions rapides contre les émissions radio ou télé qui dérapent dans l'anti-science. Un « bêtisier des médias » est même suggéré. En fait c'est sans doute trop lourd pour les bénévoles de l'AFIS. Les réactions sont limitées aux cas les plus graves dans les émissions les plus connues. Par ailleurs des courriers peuvent être envoyés aux directeurs de chaînes et de programmes pour les informer d'une dérive sans avoir nécessairement recours à un communiqué (exemple : lettre à Canal plus).

- Une évolution vers « l'information ludique » est proposée, avec l'exemple des bandes dessinées et des vidéos du canadien Olivier Bernard (le « pharmacien »).
- La nécessité de rendre le site plus attractif et moderne est soulignée à nouveau.
- Il est aussi proposé de mener une campagne pour la médecine basée sur les preuves.
- Plus largement, il est suggéré d'intervenir auprès des élus nationaux et des décideurs pour leur demander de modifier les lois existantes pour en retirer tout ce qui est irrationnel. On peut toujours rêver !

### 8. Modifications des statuts

Roger Lepeix rappelle que les propositions de modifications ont été adoptées par le Conseil d'Administration le 28 Février. L'essentiel a été mentionné dans le bulletin MLC 5, les détails (emplacements exacts, formulations précises) étant publiés dans le Forum des adhérents. Ces détails sont présentés à l'AG sous forme de projections.

Les statuts prévoient un quorum des deux-tiers des adhérents présents ou représentés à l'AG pour que les modifications soient légales. Comme ce quorum est loin d'être atteint, les votes à intervenir seront indicatifs. Conformément aux statuts, ils seront confirmés par une nouvelle Assemblée Générale (extraordinaire) qui se tiendra début Septembre et où il n'y aura pas de condition de quorum.

#### Présidents d'honneur et membres bienfaiteurs

Les notions de président d'honneur et de membre bienfaiteur n'étant pas très claires, il est proposé de les retirer, tout en indiquant sur le site AFIS la liste des anciens présidents. En particulier, il existe une contrainte permanente sans limite de durée entre l'AFIS et ses présidents d'honneur, ce qui peut être gênant d'un côté comme de l'autre.

La liste des anciens présidents de l'AFIS sera mise sur le site.

Dans la discussion il apparaît que quelques adhérents souhaitent conserver la notion de membres bienfaiteurs, mais sans réel espoir que cela en motive vraiment.

Concernant les présidents d'honneur actuels, il est fait remarquer qu'il serait désobligeant de les priver de leur titre (ce qui n'est vraiment pas l'objectif). Il est proposé, tout en gardant la suppression dans les statuts à partir de l'AG 2015, de rappeler les noms des anciens présidents d'honneur avec les dates de leurs mandats.

Le vote a été dissocié : (1) sur la disparition des présidents d'honneur dans les statuts, mais le maintien du rappel des présidents d'honneur passés : unanimité moins un contre, et une abstention ; (2) sur la disparition de la notion de membre bienfaiteur : unanimité moins trois contre, et six abstentions.



### Renouvellement des instances de l'AFIS

L'Assemblée Générale doit élire le tiers sortant du Conseil d'Administration ainsi que la Commission de Contrôle. Les candidats se présentent à l'appel de leur nom.

Les bulletins de vote ont été distribués à l'entrée de l'AG.

Ils sont rassemblés par Sébastien Colmerauer qui dénombre 40 voix exprimées.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

*Conseil d'Administration (tous élus) :*

- Hervé Le Bars : 40
- Michel Naud : 38
- Anne Perrin : 40
- Gérard Plantiveau : 39

*Commission de Contrôle (tous élus) :*

- Raymond Roze des Ordon : 39
- Jean-Pierre Thomas : 39

### Conseil d'Administration réuni à l'issue de l'Assemblée Générale

*Présents :* Sébastien Colmerauer, Louis-Marie Houdebine, Marcel Kuntz, Hervé Le Bars, Roger Lepeix, Anne Perrin, Alain Pintureau, Gérard Plantiveau, Igor Ziegler

*Excusés :* Samuel Barbaud, Michel Naud, Bruno Przetakiewicz

*Invité :* Jean-Paul Krivine (au titre de rédacteur-en-chef de SPS).

Cette brève réunion était destinée à élire un nouveau Bureau. Ont été élus ou ré-élus à l'unanimité (à mains levées) :

- Présidente : Anne Perrin
- Vice-Président : Louis-Marie Houdebine
- Secrétaire Général : Roger Lepeix
- Trésorier : Igor Ziegler
- Secrétaire Administratif : Sébastien Colmerauer
- Rédacteur en Chef SPS : Jean-Paul Krivine
- Webmaster du site : vacant

La composition du comité de rédaction, proposée par le rédacteur-en-chef est validée :

Brigitte Axelrad, Pierre Blavin, Martin Brunschwig, Hervé Le Bars, Stéphanie Krafft, Philippe Le Vigouroux, Kévin Moris, Sébastien Point, Jérôme Quirant.

La réunion de rentrée du CA est fixée au samedi 5 Septembre, date à confirmer.

## Assemblée générale annuelle de l'AFIS 2015

### Limite d'éligibilité au CA

La proposition est de maintenir une durée maximum d'élection au CA sans interruption, mais sous la forme d'une durée réelle de 6 années plutôt qu'en nombre de mandats (actuellement 2 mandats successifs). La possibilité d'être élu au CA pour 1 an ou 2 ans est ouverte par les départs d'administrateurs avant la fin de leur mandat, le remplaçant n'étant élu que pour la durée complémentaire. Ceci peut désavantager les membres du CA élus ainsi, qui deviennent non-éligibles au bout de 2 à 5 années au lieu de 6 (durée normale de deux mandats). La possibilité de se représenter après une année d'interruption est bien entendu maintenue.

Vote : unanimité moins un contre et deux abstentions

### Ester en Justice

Les statuts actuels n'ouvrent pas à l'AFIS la possibilité d'ester en justice. Or il n'est pas impossible que nous soyons un jour amenés à le faire, il est donc préférable de le prévoir.

Vote : unanimité moins deux abstentions.

### Éléments évolutifs

Il est recommandé de ne pas insérer dans les statuts des éléments qui changent avec le temps, par exemple le montant des cotisations ou le nom de la revue. Les titres des publications, ou l'adresse précise du siège social, peuvent utilement être renvoyés au Règlement Intérieur. Les modifications statutaires ne doivent pas être trop fréquentes car ce sont des procédures lourdes.

Vote : unanimité.

### Points divers

Article 5 : remplacer « pamphlets » par « bulletins » et « courrier simple » par « courrier postal simple ou e-mail »

Article 7 : remplacer « d'approuver » par « de voter ». On ne peut pas obliger statutairement l'AG à approuver les rapports.

Article 7 : ajouter « L'Assemblée Générale élit également pour un an la Commission de Contrôle des comptes ». A l'alinéa suivant, remplacer « suivante » par « annuelle ».

Article 8 : remplacer « droits civils » par « droits civiques ».

Article 9 : remplacer le premier paragraphe par « Le Conseil élit en son sein un Bureau composé au minimum du Président de l'Association, du vice-Président, du Secrétaire Général et du Trésorier. »

Par ailleurs, il y a un certain nombre de fautes d'orthographe dans le texte actuel des statuts de l'AFIS, qu'il faudra corriger, sans qu'un vote soit nécessaire.

Vote : unanimité moins un contre.

### Assemblée Générale extraordinaire de l'AFIS

L'Assemblée Générale de l'AFIS, réunie à Paris le 30 Mai 2015, a adopté entre autres une série de modifications des statuts. Or les statuts actuels imposent un quorum des deux-tiers des adhérents présents à l'AG pour que ces modifications soient effectives. Quand le quorum n'est pas atteint, ce qui a été le cas, il est possible de convoquer une nouvelle Assemblée Générale, dite extraordinaire, où la contrainte du quorum a disparu. Cette situation a été expliquée le 30 Mai et le processus a reçu l'accord des adhérents présents.

**Une Assemblée Générale extraordinaire de l'AFIS est donc convoquée le Samedi 5 Septembre 2015 à 10 h, au siège de l'AFIS, 5 rue des Arènes à Paris (5<sup>e</sup>).**

L'ordre du jour sera réduit à l'approbation des modifications statutaires votées le 30 Mai. Il s'agira donc d'une AG brève où la discussion sera très réduite. Les adhérents pourront se dispenser d'y participer. La date a été choisie pour correspondre à la réunion de rentrée du Conseil d'Administration, dont la présence des membres suffira à constituer physiquement l'Assemblée Générale.

### Tout récent !

Le 20 juillet, l'AFIS a diffusé un communiqué intitulé « **Ésotérisme et New Age au congrès mondial de l'hypnose à Paris** » mettant en garde contre le mélange des genres (médecine, spiritualisme et ésotérisme) qui s'annonce à la lecture du programme.

Quelques extraits :

« Un grand congrès international "Hypnose : racine et futur de la conscience" se tiendra à Paris fin août 2015, dont le Ministère de la culture et de la communication est l'un des partenaires. Cet événement a un objectif spécifique, mis en avant par le président du congrès, le docteur Claude Virot : faire de cette manifestation une étape de la "reconnaissance de la formation par un diplôme officiel". Mais quel genre de formation veut-on faire reconnaître ? Et sur quelle base ? L'engouement pour l'hypnose va croissant, mais sous ce terme se trouvent mélangées des pratiques variées, certaines relevant de l'ésotérisme. Un marché lucratif se développe et se développerait encore davantage avec une reconnaissance officielle qui ne préciserait pas clairement ce qui est « reconnu » et sur quelles bases scientifiques[...]. Claude Virot est lui-même le directeur d'un "Institut de Formation et de Recherche en Hypnose et Communication Thérapeutique" dont la plaquette de présentation a de quoi inquiéter ceux qui revendiquent une médecine fondée sur les faits et sur la science. Il y est question d'auriculothérapie, discipline qui postule une correspondance entre l'oreille externe et les différents organes du corps, mais également de "multi-dissociation des Univers Parallèles" et de "physique quantique appliquée à l'hypnose", méthode propulsant le patient sur "une autre planète de lui-même où le symptôme n'existe pas", ou encore une invitation à découvrir "les 10 commandements" représentant "les grands éléments fondateurs de notre société" afin de "lire et relire nos histoires familiales pour nous libérer de leurs poids". Rappelant au passage les dangers de la pratique de l'hypnose par certains praticiens peu avertis ou peu scrupuleux qui entraînant la création de faux souvenirs (en particulier d'abus sexuels), véritable fléau qui a conduit aux États-Unis et ailleurs de nombreuses familles devant des cours de justice, l'AFIS conclut que le "Congrès mondial de l'hypnose" s'apparente plus à une opération marketing qu'à un congrès scientifique et risque d'ajouter à la confusion en faisant la promotion de pratiques douteuses et non validées.

Texte complet sur notre site Internet : [www.pseudo-sciences.org](http://www.pseudo-sciences.org)

### Hypnose



charlatanisme  
ou avancée médicale ?

### Aide pour la mise en page de la revue SPS

Nous recherchons des personnes pouvant assurer tout ou partie de la mise en page de la revue *Science ou pseudo-science*. Connaissance de logiciels de PAO indispensable (XPRESS par exemple).

Merci de contacter :  
[redaction-sps@gmail.com](mailto:redaction-sps@gmail.com)

### Une section de l'AFIS dans votre région ?

Si vous souhaitez vous investir pour aider à la mise en place d'une antenne locale de l'AFIS dans votre région, merci de contacter :

[roger.lepeix@club-internet.fr](mailto:roger.lepeix@club-internet.fr)